

## Balustrade des allées d'Etigny : la rénovation se poursuit

130 000 euros sont investi dans la dernière phase de restauration



Balustrade des allées d'Etigny : la rénovation se poursuit

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine en coeur de ville, la Ville d'Auch investit 130 000 euros dans la dernière phase de restauration de la balustrade des allées d'Etigny, côté rue du Docteur Samalens, entre le deuxième escalier et le tribunal.

Avec cette troisième phase, la Ville achève la rénovation de la balustrade des allées d'Etigny, côté rue du Docteur Samalens. Celle-ci est victime de « l'usure du temps », cette vaste esplanade ayant été construite en 1863.

La commune fait appel à l'entreprise gasconne SGRP, spécialisée dans la restauration des monuments historiques. Les travaux sont d'ailleurs placés sous le contrôle d'Etienne Lavigne, architecte du Patrimoine qui supervise aussi la restauration de l'Escalier Monumental.

Dans les règles de l'art

Jusqu'à la fin du premier semestre, cette nouvelle phase de restauration concerne encore la partie sud, côté rue du Docteur Samalens, cette fois entre le deuxième escalier, face à l'Oratoire et l'accès devant le tribunal.

Concernant le mur de soutènement qui sera consolidé, certaines pierres doivent être changées. L'ancien crépi sera remplacé par un enduit à la chaux. Dans quelques années, des pierres aujourd'hui sous l'enduit seront à nouveau visibles, selon l'effet architectural voulu. La couleur ocre-brun a été choisie dans le respect de l'architecture des allées et de la place de la Libération, en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France.

Pour la balustrade, la rénovation sera effectuée tout autant « dans les règles de l'art », aucune pierre n'étant taillée sur place (elles seront travaillées avant d'être acheminées sur les allées). Seront remplacés « à l'identique » les socles, les éléments de la main courante (en pierre calcaire de Biran) et l'ensemble des balustres (en utilisant du grès « tourné ») qui trop usées ne pourront être récupérées.

Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit sur 21 emplacements situés au niveau du chantier, sur la partie ouest du parking.



P1240536.JPG